## Le contrôle parlementaire dans le domaine de la sécurité en Afrique de l'Ouest

## Séminaire parlementaire

Accueilli par l'Assemblée nationale du Sénégal et organisé par le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF) et l'Union interparlementaire (UIP) avec le soutien du Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Dakar, 21 et 22 septembre 2010







Assemblée nationale du Sénégal

Genève, le 19 juillet 2010

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir d'inviter votre parlement à participer au séminaire régional sur le thème : Le contrôle parlementaire dans le domaine de la sécurité en Afrique de l'Ouest, qui sera organisé les 21 et 22 septembre 2010 par l'Assemblée nationale du Sénégal. Ce séminaire, fruit des efforts conjoints de l'Assemblée nationale du Sénégal, de l'Union interparlementaire et du Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève, est soutenu par le Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il se tiendra à l'hôtel Le Méridien Président de Dakar.

Garantir des relations démocratiques saines entre la société civile, d'une part, et les forces armées et le secteur de la sécurité, de l'autre, est essentiel pour assurer une gouvernance démocratique durable en Afrique de l'Ouest. Il en va de même du rôle de contrôle que jouent les parlements nationaux dans ce domaine. Le séminaire de Dakar, qui s'étalera sur deux jours, a pour objectif de renforcer la capacité des parlements à traiter efficacement des questions de sécurité en mettant l'accent sur le lien entre un contrôle efficace du secteur de la sécurité et la qualité de l'intervention parlementaire dans ce domaine. L'objectif ultime du séminaire consiste à améliorer la contribution apportée par les parlements à la gouvernance du secteur de la sécurité à l'échelon national, ainsi qu'à encourager la coopération parlementaire dans le domaine de la sécurité à l'échelon régional par le biais du Parlement de la CEDEAO.

Veuillez trouver ci-joint une note explicative et un programme provisoire du séminaire, un formulaire d'inscription et un formulaire de réservation de chambres d'hôtel. Tous les parlements sont invités à envoyer une délégation composée de trois représentants au maximum, de préférence deux membres des commissions de la sécurité et de la défense, accompagnés d'un membre du personnel parlementaire affecté à ces commissions. Conformément à la pratique en usage à l'UIP, il est demandé aux délégations participantes de prendre en charge leurs propres frais. Le Parlement hôte accueillera les délégations à l'aéroport et les aidera à réserver des chambres à l'hôtel Le Méridien Président.

Dans l'espoir que votre parlement participera à ce séminaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération,

M. Theodor H. Winkler

Theodel H. Dine

Directeur du Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève M. Mamadou Seck

Président de l'Assemblée nationale du Sénégal Anders B. Johnsson

Secrétaire général de l'Union interparlementaire